



Nouméa, le 15 mai 2017

Communiqué de Philippe MICHEL Diffamation

Un site internet a récemment publié un article accusant la province Sud d'avoir mis en place un système d'emplois fictifs au bénéfice de la communauté wallisienne, en utilisant des postes du programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC).

Cet article, partagé sur les réseaux sociaux, est totalement mensonger et diffamatoire. Il met gravement en cause le président et le secrétaire général de la province Sud, ainsi que la probité et le professionnalisme des agents de la collectivité en charge du traitement de ces dossiers.

La gestion des emplois PPIC est assurée par les agents de la direction des ressources humaines et de la direction de l'économie de la formation et de l'emploi. La validation des postes suit une procédure d'évaluation préalable tenant compte de l'activité de l'organisme bénéficiaire, du dispositif de formation et d'accompagnement envisagé et du profil de poste proposé. Les recrutements sont opérés en suivant le choix des organismes bénéficiaires, sur la base des candidatures de demandeurs d'emploi inscrits au service de l'emploi de la province. Aucun contrat PPIC n'est fractionnable en plusieurs emplois.

L'ensemble du dispositif fait l'objet d'une évaluation permanente et l'assemblée de province est régulièrement informée du nombre et de l'affectation de l'ensemble des PPIC. En l'occurrence, la collectivité emploie aujourd'hui cinquante PPIC de moins qu'elle n'en comptait à la fin de la précédente mandature.

Compte tenu de ces éléments, j'engage immédiatement une procédure judiciaire pour diffamation à l'encontre des auteurs de ces méprisables inepties, et de tous ceux qui les relayent.